

Présentation

de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick

au Comité sénatorial permanent aux langues officielles

le lundi 26 novembre 2012

Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs,

Bonjour, je suis Carmen Gibbs, directrice générale de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).

Je suis Jean-Pierre Caissie, responsable des communications à l'AAAPNB.

L'AAAPNB tient à remercier le comité sénatorial pour cette occasion de vous adresser la parole au nom des artistes de l'Acadie.

1. L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) est un organisme de services aux arts qui regroupe plus de 250 artistes professionnel.le.s actifs principalement au Nouveau-Brunswick, mais aussi en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, au Québec. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société. Comme vous le savez, le rôle des artistes est multiple : conteurs d'histoires, façonneurs de réalités, éclaireurs, éveilleurs, au service des communautés franco-canadiennes, mais aussi de tous les Canadiens et Canadiennes.
2. La Société Radio-Canada est un joueur incontournable du paysage médiatique canadien et elle doit recevoir un **financement gouvernemental adéquat**, qui lui permet de répondre à toutes les composantes de son mandat complexe. En tant que radiodiffuseur public, la Société favorise l'émergence d'une expression culturelle canadienne distincte et la fait rayonner dans le monde entier. Puis, elle facilite un dialogue culturel d'un océan à l'autre à l'autre. Elle facilite ainsi une meilleure connaissance entre Canadiens et Canadiennes et contribue à développer une unité canadienne.
3. Le Canada a **besoin d'un radiodiffuseur public**. À cause de son mandat, seul Radio-Canada peut être présent dans toutes les régions du pays, et ce, dans les deux langues officielles. La SRC est le seul média canadien véritablement national, capable de refléter toutes les composantes de la mosaïque canadienne dans sa pleine diversité.
4. Il est important de préciser que pour de nombreuses communautés francophones et acadiennes, Radio-Canada est **le seul média de langue française** qui a la capacité de refléter les enjeux de la société locale et d'en rapporter l'actualité quotidienne.
5. Radio-Canada constitue la première source d'information, mais aussi de production, de coproduction et de diffusion de contenu audiovisuel en Acadie. Les nouvelles, les documentaires, les émissions dramatiques, de variétés et pour l'enfance, ainsi que les événements diffusés sur toutes les plateformes du diffuseur public constituent un miroir essentiel de notre société, et représente également une fenêtre vers les autres

communautés et provinces canadiennes. Cette vitrine témoigne de notre identité, nos artistes, nos images chez les autres et, en même temps, nous ramène les images d'ailleurs.

6. Comme la *Loi sur la radiodiffusion* le stipule, Radio-Canada a pour mandat de proposer une programmation qui doit « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions. » Avec un respect sans faille de son mandat, Radio-Canada proposerait une communication à multiples sens entre les communautés canadiennes, dont celles qui sont en situation linguistique minoritaire. Selon nos observations, ce n'est pas toujours le cas. **Les régions, dont l'Acadie, ne font toujours pas leur poids au sein du réseau national.**
7. Au fil des ans, l'Acadie rayonne et se manifeste par l'entremise de ses artistes, dont 1755 et Angèle Arseneault, ou plus récemment France Daigle, Lisa LeBlanc et Radio Radio qui ont reçu à une étape ou à une autre un appui de Radio-Canada dans leur démarche professionnelle. Malgré tout, nos artistes, dont certains réussissent pourtant très bien ailleurs dans le monde, se retrouvent encore très rarement au réseau national, sous prétexte que « les artistes acadiens ne sont pas assez connus au Québec », présumant par là que les auditeurs québécois ne les écouteront ou ne les regarderont pas. C'est précisément le cas de la Soirée des Éloïzes produite par l'AAAPNB et diffusée par Radio-Canada seulement dans les provinces Atlantique. Les galas produits au Québec sont diffusés chaque année sur le réseau national, que ce soit celui de l'ADISQ ou des Gêmeaux.
8. L'AAAPNB est d'avis qu'il y a place à amélioration pour faire en sorte que les préoccupations, les talents artistiques et les enjeux culturels des communautés acadiennes soient davantage présentés et pris en compte au réseau national de la SRC. Il y a encore beaucoup trop de **contenus spécifiquement montréalais** qui sont diffusés sur les diverses plateformes qu'anime la SRC. Il est en effet très important que le téléspectateur qui choisit de regarder les nouvelles se reconnaisse autant au réseau national que dans les stations locales. Il est primordial que les nouvelles voyagent dans les deux sens, soit du réseau vers les stations locales mais aussi des stations locales vers le réseau. La notion du **reflet** de toutes les communautés dans les émissions du réseau est primordiale pour la survie des communautés acadiennes et franco-canadiennes, et ce, tant au niveau local qu'au niveau national. Nous n'avons pas encore atteint ce niveau de représentativité, et l'Acadie ne bénéficie pas encore du niveau d'accès souhaité pour les arts et la culture sur les ondes du diffuseur public national.
9. Malgré un plan stratégique qui s'intitule « Partout, pour tous », il semblerait que les artisans du réseau national, les animateurs, recherchistes, réalisateurs et autres, considèrent Radio-Canada comme une station régionale montréalaise bien plus que comme le réseau national qu'il est censé être. Les émissions diffusées au réseau, comme

la Semaine Verte, l'Épicerie, la Facture et autres, sortent rarement du Québec, pour ne pas dire de Montréal. Les événements d'envergure nationale ou internationale sont commentés à partir de Montréal, avec des experts québécois. Il y a rarement d'artistes acadiens dans les émissions culturelles, d'économistes de chez nous dans les émissions sur les finances ou de commentateurs politiques de l'Acadie dans les émissions d'affaires publiques. Cette situation est inacceptable pour l'Acadie, au détriment de toutes les autres régions du Canada, incluant le Québec. **L'expertise et les compétences acadiennes ne sont pas exploitées, valorisées dans les émissions produites à Montréal.** La communication entre les francophones du pays se fait donc de façon très partielle.

10. Nous pourrions aussi souligner que la différence de fuseaux horaires semble ne pas toujours être prise en compte, lorsque l'on constate notamment que le Téléjournal Acadie débute chez nous à 23h pour se terminer à minuit 30. Une heure plus tard dans les Maritimes peut-être, mais il y a des limites... Devons-nous vous rappeler que, nous aussi, nous travaillons le lendemain matin!
11. Il reste beaucoup de progrès à faire au niveau *du reflet de la globalité canadienne* et en ce qui a trait à *rendre compte de la diversité régionale*. Les communautés acadiennes, franco-manitobaines et saguenéennes ont énormément en commun, davantage qu'elles ne le croient. Cependant, le **pupitrage et la sélection des nouvelles à la télévision, l'aiguillage** au réseau national se font par la station de Montréal qui décide ou pas de rediriger les nouvelles et les émissions.
12. Le radiodiffuseur public ne devrait pas avoir les mêmes contraintes de cote d'écoute qu'a le secteur privé. En ce sens, il devrait donc s'acquitter, entres autres, plus activement à *refléter la situation et les besoins particuliers des communautés franco-canadiennes* sur le réseau national aux heures de grande écoute. C'est pourquoi nous ne sommes pas en faveur de la présente demande de Radio-Canada de diffuser de la publicité à Espace musique et à Radio 2. Radio-Canada ne devrait pas se retrouver dans une situation où la publicité dicte encore davantage le choix de ses émissions et de ses intervenants, au détriment bien sûr des régions et des minorités linguistiques vivant en situation minoritaire.
13. La **station Acadie** de Radio-Canada est un partenaire incontournable dans la vie artistique de la communauté acadienne des provinces de l'Atlantique. Cela va sans dire. Cependant, la place de l'Acadie au sein du réseau national soulève chez nous des préoccupations, préoccupations que nous soulevons ici. L'administration de Radio-Canada semble concevoir le réseau davantage comme un pilier central qui émet vers les régions. L'exemple d'internet nous permet dorénavant de concevoir le réseau autrement: l'interconnexion entre des pôles, des régions, des émetteurs et des stations. L'information et le contenu produits devraient se promener davantage entre les régions

sans devoir transiter par le centre qui juge de l'importance de l'information et aiguille le contenu.

14. Nous croyons fermement que l'amélioration du **reflet** de nos artistes et de notre culture au réseau national passe par une plus grande **capacité de prise de décision dans les régions**. Le Canada s'étend au-delà des frontières de Montréal. En écoutant Radio-Canada, il est plus clair que le diffuseur public devrait «contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationales».
15. Bien sûr, pour pouvoir diffuser du **contenu régional à l'antenne nationale**, il faut avoir accès à du contenu régional. Le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) a réussi en peu de temps à redonner un souffle nouveau à la production locale d'émissions, de documentaires, de séries dramatiques et de nouvelles qui reflète qui nous sommes. Malheureusement, nous sommes persuadés que l'élimination progressive de ce fonds, parallèlement à l'absorption d'une réduction de budget de l'ordre de 10%, coupera le **rayonnement de nos régions**, notamment des communautés de langues officielles en situation minoritaire, sur les ondes de notre diffuseur public. Nous croyons également qu'elle constituera un frein à notre développement.
16. Dans notre lettre d'appui au renouvellement du FAPL, nous argumentions que ce fonds a rapidement permis d'augmenter l'offre d'émissions régionales proposant une plus grande diversité de genres — et non seulement de l'information. Nous croyons toujours que l'avenir culturel de l'Acadie ne passe pas toujours seulement par les informations locales. En Acadie, des émissions, des téléseries dramatiques et des documentaires ont pu être produits à même ce fonds : nommons *L'Étéjournal*, la *Revue acadienne*, la soirée des Éloizes, la téléserie *Belle-Baie* et les documentaires *Éloge du chiac*, *part deusse*, *Cayouche ou le temps d'une bière*, *Kedgwick* et *Hasroun*. Nous craignons que ces productions ne soient pas renouvelées, ou que moins de documentaires et de séries dramatiques ne soient produits avec l'appui de Radio-Canada. Le remplacement du FAPL est une nécessité, qu'on le nomme ainsi ou autrement. Ce Fonds, qui représentait pour la station Acadie de Radio-Canada un petit 2 millions de dollars par année, a pu avoir si rapidement un impact significatif sur la production en Acadie. Sa disparition fragilisera la place de la production locale en Acadie.
17. Nous croyons que le **radiodiffuseur public est un joueur indispensable** dans l'espace médiatique canadien, notamment pour l'Acadie. Nous croyons que la SRC contribue au développement et au rayonnement des arts et de la culture de la francophonie canadienne, et pourrait le faire mieux à l'avenir. Nous souhaitons qu'à l'avenir, la SRC dispose des moyens suffisants pour qu'elle puisse servir de véritable phare culturel, partout au pays, pour tous les Canadiens.

18. En terminant, nous exigeons de Radio-Canada une plus grande décentralisation de la prise de décision et du contrôle du temps d'antenne national. De plus, nous souhaitons que l'esprit de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Loi sur la radiodiffusion* soit respecté, pour favoriser l'essor des arts et la culture de la francophonie canadienne et acadienne, et la vitalité de nos communautés partout au Canada. Nous recommandons également que le gouvernement réserve au moins un siège à un représentant de la francophonie canadienne au conseil d'administration de la Société.

19. Radio-Canada est une institution incontournable pour le milieu artistique et culturel acadien. Elle permet de transmettre à la population, à chaque citoyen des informations de qualité. Elle suscite des réflexions et des discussions et contribue à l'élargissement de l'espace francophone en sensibilisant la communauté à l'importance des arts en Acadie et ailleurs au pays. Radio-Canada est un agent de l'identité collective, elle agit comme un véritable passeur culturel et alimente le vivre ensemble qui caractérise la société canadienne. Pour aider Radio-Canada à remplir son mandat à l'égard des communautés de langues officielles en situation minoritaire, nous souhaitons l'appui du Comité sénatorial pour les langues officielles.

Merci de votre attention. Nous serons prêts à répondre à vos questions plus tard.